

4 Etapes pour réaliser le document unique

ETAPES	POURQUOI	COMMENT
① IDENTIFIER LES DANGERS POTENTIELS	<ul style="list-style-type: none"> <i>Dresser un inventaire des dangers présents dans chaque unité de travail de la collectivité.</i> 	<p>Identifier et recenser les dangers. Analyser les risques associés.</p>
② HIERARCHISER LE RISQUE	<ul style="list-style-type: none"> <i>Hiérarchiser par niveaux de priorité l'ensemble des risques présents dans la collectivité, afin de mener des actions de prévention spécifiques.</i> 	<p>Classer les risques selon des critères</p> <ul style="list-style-type: none"> • gravité du dommage humain, • Maîtrise du risque, • Effectif exposé, • Durée d'exposition <p>Etablir une synthèse illustrée par un diagramme de visualisation des risques.</p>
③ PLANIFIER LES ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <i>Contribuer à la présentation du rapport écrit traçant le bilan de la situation générale de la collectivité en matière d'hygiène, de sécurité et de condition de travail.</i> <i>Aider à élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels.</i> 	<p>Planifier des actions de prévention grâce à la hiérarchisation des risques (étape2).</p> <p>Entreprendre ces actions au cours de l'année afin de respecter les principes généraux de prévention (voir Code du travail).</p>